

## LA RENCONTRE : Maître Jacques Vergès

Vendredi 20 janvier 2006, 10 heures. Nous arrivons à la réception de l'hôtel « Holiday Inn », où nous avons obtenu de rencontrer Maître Jacques Vergès au lendemain de sa grande conférence sur « La Passion de défendre » prononcée au Palais des Congrès, devant un public de 1200 personnes. Tandis que, dans un menuet maladroït, nous nous échinons à trouver les places les plus confortables sur les banquettes de la cafétéria, les portes de l'ascenseur s'ouvrent, et il apparaît. D'une démarche lente mais déterminée, il s'approche. Le sourire est déjà malicieux, l'œil aux aguets. À la question de savoir s'il connaît Liège, il évoque d'emblée le « Torê », symbole fédérateur des beuveries estudiantines. Et pendant près de deux heures, Jacques Vergès va, pour nous, évoquer ses souvenirs, les destins qu'il a croisés (Mao, Sankhara, ses confrères défenseurs du FLN, Barbie, Schleicher), se laisser aller à narrer de savoureuses anecdotes ou décocher quelques traits lapidaires. Deux heures pendant lesquelles nous allons nous sentir hors du monde, et pourtant en son cœur même. Deux heures d'intensité et d'échange, qui nous ont prouvé que Vergès est réellement ce qu'il clame être : un homme curieux de tout ce qui concerne ses frères humains, soucieux d'écouter et de comprendre. Voici le compte-rendu partiel de cet entretien privilégié. Partiel, bien sûr, car comment rendre les intonations, les mimiques, les attitudes de ce personnage ? Comment prétendre dompter les louvoisements de sa pensée et de sa mémoire ? Vergès ne peut s'expliquer par aucune didascalie, aucune formule. Parce qu'il est simplement et souverainement vivant.



\*\*\*

***Jibrile : Vous insistez sur le fait que la stratégie de rupture ne consiste pas à briser les règles, mais à invoquer des valeurs supérieures au droit. Or, le droit est un rapport de force. Si vous vous placez dans les normes qui sont données, édictées au départ, même si vous prenez une position morale supérieure par rapport aux lois (vous donniez à la conférence d'hier l'exemple d'Antigone), est-ce que vous ne vous enfermez pas dans le droit ? Est-ce que, au fond, il n'y a pas là sacralisation du droit ?***

Quand on mène une plaidoirie de rupture, il s'agit en effet de faire référence à des valeurs plus hautes, mais on reste prisonnier d'un système. Même si on le combat, c'est avec des armes qui doivent être intelligibles, sinon acceptées par l'opinion. Dans la stratégie de rupture, on fait donc référence au droit. Le seul qui fasse exception, c'est Saint-Just, lorsqu'il a demandé la mort de Louis XVI en ces termes : « Louis a régné, donc il est coupable. On ne peut pas régner innocent. La postérité froide s'étonnera un jour qu'au XVIII<sup>e</sup> nous soyons moins avancés qu'au temps de César. Là, le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autre loi que la liberté de Rome et sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard ». Mais c'est exceptionnel ! Pendant la Guerre d'Algérie, nous faisons référence au droit international. Je n'ai jamais eu de clients exécutés. À la fin, ces débats ont été une défaite pour la France, parce qu'on n'y parlait plus des attentats, on n'y parlait que de la torture.

**À propos d'anticolonialisme, nous aurions voulu connaître votre réaction à la récente intervention de Jacques Chirac qui a agité le Sénat, concernant la réécriture du texte de loi sur « l'apport positif de la colonisation française », notamment dans les territoires d'outre-mer.**

J'aimerais savoir ce qui va en sortir pour porter un jugement... Il est clair que cet article a été voté avec l'abstention des socialistes... C'est scandaleux. Scandaleux à tout point de vue. Scandaleux au niveau de l'appréciation portée sur le colonialisme, mais scandaleux aussi du point de vue de la liberté des universités et de la recherche. Dans le cas de l'Algérie, quand on lit les textes fondateurs, les déclarations de Bugeaud, de Tocqueville, c'est d'une brutalité énorme. Bugeaud dit : « Nous devons déferler sur ce pays comme les Wisigoths. », et Tocqueville, qui était par ailleurs capable d'écrire des livres très subtils sur la fin de la royauté, sur la démocratie en Amérique : « Il faut admettre qu'on peut brûler les villages et incendier les moissons ». C'était ainsi qu'il fallait traiter les Arabes, et c'est sûr que c'est une vision très européen-centrique.

Une partie de ma famille est originaire de la Réunion. J'y ai plaidé un jour devant des magistrats auxquels j'ai dit : « Il y a un contentieux entre vous et nous qui date de l'esclavage. Vous étiez capables au temps de l'esclavage de rendre une décision humaine le matin concernant la garde d'un enfant blanc. Et le soir même, vous étiez capables d'ordonner qu'un esclave soit mutilé ». C'est de la schizophrénie. C'est particulièrement choquant. Et là-dessus, tout le monde est d'accord. Il faut dire que Chirac ne commande plus réellement l'UMP et qu'il y a une dérive à droite extraordinaire. C'est clair, Sarkozy ne le cache pas : il vise l'électorat de Le Pen. Dans ces conditions-là, ces déclarations n'ont rien d'étonnant.

**Il y a en effet vraiment un retour de cette vision néo-coloniale, qui flirte parfois avec une forme de négationnisme. Vous parliez hier également du Congo et du Centre-Afrique. En Belgique, les exactions de Léopold II sont encore largement minimisées...**



Moi, ce qui m'étonne le plus en Belgique, c'est ces déclarations de votre ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, alors que les assassins de Lumumba se baladaient librement il y a quelques années !

Je pense au Procès Barbie... Ce n'était pas un ange, sûrement. Mais enfin, ce qu'il a fait en France par rapport aux exploits de Monsieur Sharon à Sabra et Chatilah ! Or, aujourd'hui, tout le monde verse un pleur et en arrive à le comparer à de Gaulle ! Vous avez ces déclarations de Finkelkraut où il parle de « sauvages », un mot qui a disparu de la langue politique depuis un siècle... Vous

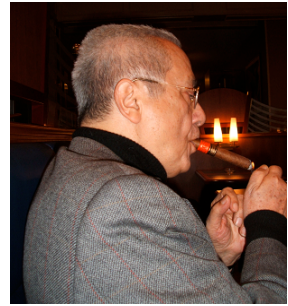
avez Monsieur Arno Klarsfeld, que Sarkozy prend comme expert pour redéfinir cette loi et qui dit : « Nous avons donné à ces gens une culture ! ». Ceux qui ont construit Angkor, ceux qui ont construit Machu Pichu, qui ont fait les bronzes du Bénin sont une bande de connards, il a fallu que les sous-offs de la coloniale arrivent pour leur apporter la culture ! Pire encore... Je lisais un article de Claude Lanzmann où, même s'il reconnaissait que la colonisation, c'est dégueulasse, et tout ça, eh bien il y a des aspects positifs : « Nous leur avons apporté une langue ! ». Comme si ces gens parlaient par onomatopées ! Ce sentiment est vraiment général...

**Dans le climat actuel, où se marque une tendance à l'abandon de la présomption d'innocence, aussi bien de la part des médias que dans la façon de mener les enquêtes, quelle est votre réaction face à l'affaire d'Outreau ?**

Le procès d'Outreau est, à mon avis, quelque chose qui devait arriver, et dont je salue l'arrivée. Parce que c'est le moment où, les métastases ayant envahi tout le corps, on se rend compte qu'il faut tuer la bête. Le procès d'Outreau est frappant parce que c'est un bouquet de fleurs vénéneuses. Dans chaque dossier, il y a une de ces fleurs. Là, on les a toutes réunies, en même temps. Lors du procès d'Outreau, un expert dit : « Cet enfant a dessiné un rat avec une grosse queue, suivez mon regard ». Nous sommes en pleine folie ! Au procès Barbie – on ne peut pas bien sûr engager pour Barbie un combat comme on peut l'engager pour un enfant –, l'expert disait : « Il est constipé ». Vous me direz : « Quel est le rapport ? », parce que vous avez un esprit simple... « Le constipé veut garder tout ! Il ne chie pas ! Cela veut dire qu'il reste fidèle à l'homme qu'il était. »

### **Accorderait-on trop de poids à l'avis des « experts » ?**

Au procès d'Omar Haddad, – nous vivons une époque scientifique – l'expert et le contre-expert s'exclament : « Nous sommes sûrs : l'écriture de *Omar m'a tuer* est identique à celle de Mme Marchal ». Je consulte un expert, graphologue à Paris, et il me fait une consultation. Vous savez, on examine l'écriture, si la barre du *t* est ascendante ou droite, si elle traverse la barre verticale ou pas, si le *o* est fermé à dix heures ou à midi... Je lui demande : « Je vous fais citer comme témoin ? ». Il me répond : « Jamais ! Vous voulez que je perde ma clientèle ? ». Je remarque : « L'expert est désigné par le juge, alors qu'est-ce qu'on fait ? ». Il conclut : « Rien, je vous l'offre gratuitement. Brillez avec ma science ». Et au cours du procès, je dis à deux experts, à partir de ses constatations : « Écoutez, je regarde le *o* : dans tous les textes de Madame Marchal, il est fermé à neuf heures, et ici, il est fermé à midi ! Je vois la barre du *t*, elle ne traverse pas la barre verticale, or vous dites que l'écriture est identique à 100%. » « Oui, me répond-on, peut-être pas à 100% mais à 90%... » « Mais si quelqu'un me ressemble à 90%, ce n'est pas moi ! » « Oui, mais ça s'explique par ses blessures... », et ainsi de suite.



Tous les experts sont de ce type. L'expert vit des commissions que lui donne le juge ; si le juge ne donne plus de commissions, il ferme sa boutique. Et je donne là des cas où un expert pète les plombs, mais, vous savez, l'expert qui se trompe sans que cela se remarque, cela existe aussi... Ne parlons même pas du psychiatre en général, même quand il est prétendument de bonne foi... On demande à un psychiatre : « Pensez-vous que Monsieur Dupond aurait été capable, dans une crise de colère, de tuer sa femme ? ». Que voulez-vous que le type réponde ? « Oui. » Oui... mais Monsieur Dubois aussi ! Et ça, ça apparaît comme pièce à charge : il était capable de tuer sa femme, sa femme a été tuée, donc c'est lui...

***Vous pensez donc que, grâce à l'Affaire d'Outreau, la justice va connaître une évolution ?***

Quand je parle de métastases, je ne parle pas de guérison... Je parle de mort. Je lisais hier dans un journal une défense du juge Burgaud, dans laquelle il était dit : « On veut mettre au pas les juges d'instruction. Laissons-les batifoler ».

***En Belgique, les anciens activistes des CCC ont été récemment libérés. Vous avez pour client l'un des membres d'Action Directe. Qu'en est-il actuellement du sort de ces prisonniers politiques en France ?***

L'argument avancé à l'encontre de Nathalie Ménigon, qui est très malade, c'est : « Vous êtes trop malade pour vous réinsérer à l'extérieur, donc on vous garde ».

Je plaçais récemment pour Régis Schleicher, l'un des membres un peu à part d'Action Directe. Il est très fier d'occuper la cellule de Blanqui à Clairvaux. Vous savez, la prison, les détenus en parlent comme des hôtels : tel hôtel été fréquenté par Saint John Perse, l'autre par Gide. À son procès, Schleicher déclare donc : « Je suis fier d'occuper la cellule de Blanqui, et je suis fier d'avoir tenté une évasion à l'exemple de mes prédécesseurs : Blanqui, Bakounine et Staline ». Il y avait quand même eu, dans cette affaire, un gardien ligoté, l'usage d'une arme et d'explosifs – et je plaçais le devoir d'évasion. Le Procureur m'écoutait avec énervement, mais le tribunal encaissait. Je dis : « Écoutez, dans un hebdomadaire bien connu (*Le Nouvel Obs*), il y a eu une déclaration publiée récemment, signée de trois anciens Gardes des Sceaux (Badinter, Guigoux et Lebranchu), signée du Président de la Commission parlementaire d'enquête sur les prisons, signée du Président de l'Union Syndicale des Magistrats, signée des responsables du Syndicat de la Magistrature. Que disent ces braves gens ? Que les prisons en France sont une honte. Que les prisons en France sont des cloaques. Que dans les prisons en France, la dignité humaine n'est plus respectée. Que dans les prisons en France, on ne sait pas ce qui se passe dans les cellules la nuit ». Je lui dis aussi : « J'ai un livre de poche où M. Dils, condamné pour avoir tué deux enfants, ensuite acquitté, explique être arrivé puceau à la prison et détaille son "éducation sentimentale". Deux types le prennent, l'un ouvre sa braguette et ordonne une fellation. Ensuite, dit-il, l'idée lui est venue de passer par derrière et enfin, de se retirer, de jeter sa capote et de lui éjaculer au visage. C'est son premier rapport sexuel. Dils raconte qu'après, il s'est lavé, mort de honte. Il pensait que c'en était fini, mais non, le type est revenu. Aucune poursuite n'a été engagée. Alors à ce moment-là, ne pensez-vous pas que c'est, non pas un droit, mais un devoir

de s'évader, un devoir d'échapper à un attentat contre sa dignité tous les jours, que ce devoir existe pour lui, mais pour nous aussi ? ».

**Quelle perspective avez-vous par rapport à la consensualité possible de votre image ? Hier, vous avez prononcé une conférence, où vous asseniez parfois quelques vérités drues, devant 1200 personnes qui n'ont ni réagi à vos propos, ni ne les ont contestés. Cette acceptation générale de votre scandale vous touche-t-elle, vous réjouit-elle, ou vous est-elle simplement indifférente ?**



Au moment du procès Barbie, j'ai reçu beaucoup de lettres d'injures ou de menaces. J'ai reçu dix fois plus de lettres d'approbation. Il y a un hiatus entre le microcosme médiatico-politique et la population française. Le Français aime bien l'homme qui est seul face à l'*establishment*.

Un jour, j'ai quitté la Cour d'Assises d'Aix à midi pour aller déjeuner avec un confrère, et on traversait une petite foire qui se tient deux fois par semaine devant le Palais de Justice, où on vend du miel de montagne, de vieux livres, etc. Et il me disait : « Tu vois, qu'on te reconnaisse ne m'étonne pas, mais ce qui m'étonne, c'est la manière dont ils te saluent : ce n'est pas un notable qu'ils saluent, c'est un complice. » (*Vergès imite alors une personne s'adressant à lui avec un clin d'œil* : « Alors, Vergès, on continue ? »). Et donc je reçois pas mal de lettres d'approbation... Des lettres d'une vieille dame catholique, demandant : « Mais qu'est-ce qu'on

fait du pardon ? ». Ou bien d'un vieux schnock, d'un colonel de réserve : « Scrogneugneu, on a fait pareil, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? ». Ou encore de beaucoup de jeunes, comme cette lycéenne de Fénelon qui m'écrivait : « Maître, je ne sais pas qui vous paye, les terroristes ou les nazis, mais je vous adore. Parce que depuis ce procès, vous avez foutu la merde à la maison ! ». Mais il y a des lettres de menace aussi. Un jour, j'ouvre une lettre (vous savez, on est un peu infatué) et en tombent des pétales de roses. « Tiens ! Une admiratrice ? ». La lettre disait : « C'est une avance sur ta couronne mortuaire, salaud ! ».

Une fois, à Lyon (mais là c'était moins menaçant), le procès se termine à deux heures du matin et le Préfet de police en grand uniforme me dit : « Maître, il y a une foule à l'extérieur qui vous est hostile. On a préparé une voiture banalisée dans la cour du Palais de justice, nous pouvons y parvenir par un escalier dérobé ». « Écoutez, je vous arrête-là, je suis entré par la grande porte, je sortirai par la grande porte ! Et c'est à vous de me protéger si nécessaire. » Je suis donc sorti, et effectivement, il y avait cent imbéciles, pas des Lyonnais, des voyous du Betar, avec des slogans intelligents du genre : « Vergès SS, on aura ta peau ». Mais ce qui me faisait plaisir, c'était que j'étais encadré par les flics et c'étaient les flics qui recevaient des boulons sur la tête !

**Dans quel cadre pourriez-vous défendre un ultra-sioniste ?**

S'il plaide coupable.

**En dehors de votre passé de résistant et des huit années de votre « disparition », dont on ne parlera pas, parce que nous n'avons pas envie de revenir à la charge là-dessus...**

De toute façon, je ne vous en dirai rien ! Moi, en tout cas, dans cette affaire, ce qui m'étonne le plus, c'est que les services français soient encore dans le cirage ! (*Rires*)

**En dehors donc de ces deux périodes, y a-t-il des moments de votre carrière où vous êtes senti étonné d'être encore en vie ?**

On est toujours étonné d'être en vie... Mais oui, bien sûr. Par exemple, pendant la guerre d'Algérie, après l'assassinat de notre confrère Ould Aoudia. Le lendemain, au procès, nous avons demandé une minute de silence. Le Président nous a répondu : « Ce n'est pas le premier Algérien qui est tué ». Notre geste de nous lever lui apparaissait comme subversif. On s'est dit : « C'est sans doute des ultras ». Il y a eu un vague communiqué de revendication à Genève, de la « Main rouge ». Et puis six d'entre nous ont reçu un message avec des lettres tirées d'un journal, ainsi rédigé « Toi aussi », et un numéro d'ordre, de 2 à 7. Le numéro 2, c'était moi. On avait même obtenu un port d'arme. On a porté plainte. Elle n'a pas été reçue. Il y a une quinzaine d'années est paru un bouquin d'un colonel de l'armée française, racontant l'exécution sous ses yeux d'Aoudia. Le type se planque dans les toilettes

en face du bureau et quand Aoudia sort, avec un silencieux, il l'abat de dos, et une voiture l'attend. Donc, c'était déjà les services spéciaux, cela est reconnu par l'exécutant. Ensuite, dans ses mémoires, Monsieur Constantin Melenik, qui était chargé de la Sécurité au cabinet de Michel Debré, dit qu'à une réunion, Debré avait proposé d'abattre quatre responsables du Collectif, trois Algériens et moi. Aoudia était dans le lot. Ce qui confirme que cela émanait d'un ordre supérieur...

***Au cours des entretiens qui composent le Salaud lumineux, vous évoquez souvent Nietzsche. Vous paraît-il être encore un « maître du soupçon » pour notre époque ? Qui seraient les Nouveaux Maîtres du soupçon aujourd'hui ?***

Il y en a peut-être. Mais je n'en vois pas d'autre que Nietzsche...

***Sa pensée vous accompagne-t-elle encore aujourd'hui ?***

Je ne dirais pas que j'en éprouve encore les joies de la découverte, comme quand j'étais adolescent, mais il m'arrive encore, certain soir, de prendre un de ses livres et de le feuilleter. Dans Nietzsche, on trouve tout et son contraire.

***Vous avez, au cours de votre conférence, multiplié les références chrétiennes, affirmant que nous sommes tous « fils d'Adam et Ève », évoquant le procès de Jeanne d'Arc la Sainte... À d'autres moments, vous vous réclamez du paganisme et vous rejetez la morale chrétienne. Comment conciliez-vous tout cela ? Seriez-vous animé par une pensée religieuse, un questionnement religieux « de fond » ?***

Je n'ai de préoccupation religieuse de fond. Moi, ce qui me fascine, c'est l'homme, l'être humain. Je pense que l'être humain, c'est quelque chose de plus intéressant, de plus vaste que tous les astres de l'univers. Je suis beaucoup plus ému par le chant d'un pygmée appelant la pluie que par la vision d'une trottinette téléguidée circulant sur la planète Mars. Pour moi, il y a des choses que nous ne connaissons pas encore, que nous ne connaissons jamais. C'est ce qui me fascine, même dans le regard d'un chien, d'un animal.

Ceci étant, hier, je plaçais pour la rupture en prenant des références qui soient accessibles à un public très large. Sophocle n'est pas un membre d'Action Directe, Jeanne D'Arc est une sainte. Et puis il y a cette vision du péché. Je pense que l'infraction, c'est ce qui caractérise l'être humain, autrement on serait dans des sociétés répétitives, comme une ruche. C'est seulement l'infraction qui fait que la société évolue, qu'il y a une histoire et que les gens ne sont plus interchangeables, qu'il y a un destin.

***Quelles grandes affaires vont vous occuper cette année ?***

De grandes affaires vont m'occuper, mais qui ne vont peut-être pas aboutir cette année. Il y a tout d'abord le procès des Khmers rouges, pour lequel l'Occident exerce toutes les pressions possibles pour qu'il ait lieu, alors qu'en face, on n'y tient pas. Je lisais l'autre jour dans *Libération* une déclaration d'un type qui est anti-Khmers rouges, qui a vécu aux États-Unis. Et le journaliste lui dit : « Vous devez être content : Monsieur Khieu Samphan, dans sa lettre ouverte aux Cambodgiens, reconnaît le génocide. » ; et il répond : « Oui, mais il rappelle aussi le programme des Khmers rouges, et c'est ce qui est dangereux ». Dans un pays où la misère et la corruption sont plus grandes que jamais ! C'est évident, ils ont peur de ce procès.

Il y aura également le procès de Milosevic, mais son état de santé n'est pas vaillant. Et puis, peut-être, le procès de Tarek Aziz. Mais quand je vois le déroulement du procès de Saddam Hussein... Vous savez, Saddam Hussein et ses co-accusés ont au total dix avocats. Sur les dix, deux sont morts, de mort violente. Un troisième est à l'hosto, à la suite d'attentat aussi. Et un quatrième est en fuite, bon... Sur les dix, il en reste donc six. Le Président du Tribunal a démissionné. Et tout cela dans la confusion la plus générale.

***Ce sont là des affaires internationales. Au niveau français, vous traiterez également des dossiers importants ?***

Le dossier des écoutes de l'Élysée, où je défends le Capitaine Barril qui a fait appel de la décision. Et puis les lycées d'Île-de-France, où il y a également appel.

***Imaginons que vous ayez vous-même été amené un jour sur le banc des accusés. À quel avocat auriez-vous confié votre défense ?***

Parmi ceux que l'on appelle les ténors plus âgés que moi, les deux personnes à qui je rends toujours hommage, c'est Isorni et Tixier-Vignancourt. Mais je ne sais pas si j'aurais fait appel à eux, parce que l'opinion a tendance à étiqueter l'avocat. Non, j'aurais pris de jeunes confrères que je connais...

***Une question purement spéculative pour terminer, et ayant trait à la littérature cette fois : Maître Vergès aurait-il pu accepter de défendre Meursault, L'étranger de Camus ? Quelle aurait été la dernière phrase du plaidoyer prononcé pour un tel accusé ?***

Voilà une œuvre étonnante. Dans ce livre, l'un des personnages principaux, c'est l'Arabe qu'on tue, et il est connu sous le nom de « l'Arabe ». Il n'a pas de nom, pas de prénom. Une personne qui joue un rôle capital, c'est la maîtresse de Raymond. Elle n'a pas d'autre prénom, on ne sait pas d'où elle vient, c'est « la Mauresque ». Et la vision de Camus est d'ailleurs une vision tout à fait colonialiste. Je crois donc que je conclurais par ceci :

*Monsieur le Procureur,*

*Vous réclamez la condamnation de l'accusé mais ce n'est pas pour le meurtre de sa victime que vous refusez de nommer autrement que par un nom d'espèce, l'Arabe, comme vous diriez le dogue ou le renard. Votre regard est celui du colonisateur qui nie la personnalité des colonisés, qu'il s'appelle Bugeaud ou Tocqueville, la brute ou le malin. La vraie raison pour laquelle vous demandez la mort de l'accusé est son manque de respect et d'affection pour sa mère qui, elle, est chrétienne. Votre sensibilité rejoint ici celle de Camus qui déclarait pendant la Révolution : « J'aime la justice, mais j'aime encore mieux ma mère ».*

*Cette position est contraire au droit et ne correspond pas au monde d'aujourd'hui qui voit l'agonie du système colonial.*

*Vous ne pouvez juger Meursault que si, auparavant, vous vous condamniez vous-même, condamniez l'Algérie française que vous servez et condamniez votre grand humaniste, Albert Camus.*

Camus condamné, le cas de Meursault apparaîtra dérisoire...



**Propos recueillis par Frédéric DUFOING et Frédéric SAENEN  
Photos : Samia HAMMAMI**